



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°218 du lundi 18 mars 2019

Cérémonie du 19 mars :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc qui se déroulera le mardi 19 mars à 11h30 à la stèle devant la Mairie. Nous nous retrouverons tous ensuite en mairie pour le verre de l'amitié.

Recensement militaire : (enfants nés en 2003)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – *avril-mai - juin 2003* sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Inscription sur liste électorale :

Une permanence sera tenue en mairie le samedi 30 mars de 9h à 11h, pour l'inscription sur les listes électorales. Lors de votre inscription, veuillez vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

La mise en place du répertoire électoral unique (REU), a eu comme conséquence la refonte des listes électorales en 2019, c'est pourquoi une nouvelle carte électorale sera distribuée aux administrés courant mars.

Calitom :

La commune organise avec Calitom un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. La prise de commandes est organisée par la mairie : à compter de ce jour et jusqu'au 29 mars 2019. Pour les personnes intéressées, vous pouvez dès à présent vous présenter en mairie, aux horaires d'ouverture. Il est également possible de commander des bacs jaunes (tri sélectif). En dehors de ces périodes il sera impossible de passer commande au même tarif. Aucune commande n'est prise par téléphone.

Fermeture du secrétariat :

Le secrétariat sera fermé au public le jeudi 28 mars après midi en raison d'une réunion d'informations.

Assemblée Générale Extraordinaire :

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Compagnons de la Boixe se tiendra le mercredi 20 mars à 18h30 à la salle des fêtes de Vadalle.

Paire de lunettes trouvée :

Une paire de lunettes de vue a été retrouvée sur le parking de la salle des fêtes. Elle attend son propriétaire en mairie.

Mairie 61 rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE

Tél : 05.45.20.61.60 Fax : 09.72.31.00.94

Internet : www.aussac-vadalle.fr

Mail : mairie@aussac-vadalle.f